

Appréciation des stocks, profit, autofinancement et comptabilité nationale

Michael Anyadike-Danes,

Chargé d'études à l'OFCE

Depuis la conception dans les années trente de la comptabilité nationale dans sa forme moderne, la procédure d'évaluation de la valeur des stocks est sujette à controverse. La règle généralement adoptée par les comptables nationaux est de soustraire des variations de stocks et donc des profits des entreprises et du revenu national cette partie de la variation de la valeur d'un stock qui n'est due qu'à l'inflation, qualifiée d'appréciation. En comptabilité privée au contraire les comptes des entreprises ne sont pas corrigés de cette appréciation dans la mesure où les plus-values sur stocks n'influencent les profits que si, et au moment où, elles sont réalisées à l'occasion de ventes.

Dans cet article on se propose de mettre en évidence les conséquences de la prise en considération de l'appréciation des stocks dans l'évaluation de la part des profits dans la valeur ajoutée et dans celle du ratio d'autofinancement des entreprises. Les évolutions corrigées et non corrigées de l'appréciation divergent fortement. Par exemple les séries calculées à partir des règles de la comptabilité privée font apparaître que la part des profits en France est dans la seconde moitié des années soixante-dix relativement stable et sensiblement égale à son niveau des années soixante.

Faut-il fonder l'analyse du comportement des entreprises sur des données qu'elles saisissent directement et qui incluent l'appréciation ou sur les grandeurs abstraites qui apparaissent dans les comptes nationaux ?

La valeur des stocks détenus par les entreprises évolue sous une double influence : celle de la variation physique de ces stocks et celle de leur appréciation nominale (encadré 1). Plus précisément, on appelle « appréciation des stocks » ⁽¹⁾ cette fraction de l'augmentation de la valeur d'un stock qui résulte exclusivement de la variation des prix ou des coûts de production. Or depuis la conception, dans les années trente de la comptabilité nationale dans sa forme moderne, la procédure d'évaluation des variations de la

(1) Dans la comptabilité nationale française cela est désigné par l'expression « Appréciation sur variations de stocks ».

valeur des stocks est sujette à controverse. La question de savoir si leur appréciation nominale devait ou non être incluse dans le calcul du revenu national resurgit de façon récurrente, notamment à l'occasion des changements de base de la comptabilité nationale. L'attitude qui prévaut est de ne pas la prendre en considération. Dans l'optique de la comptabilité nationale des flux et particulièrement de la mesure des richesses créées pendant une période, cette attitude est parfaitement justifiée. Il y aurait quelque contradiction à inclure dans la mesure « en volume » de la valeur ajoutée un terme représentant une plus (ou moins) valeur. Elle s'inscrit au surplus dans le cadre d'un principe général de la comptabilité nationale, celui d'enregistrer les opérations élémentaires sur biens et services au prix du jour de la transaction. L'exclusion de l'appréciation des stocks permet ainsi de conserver la cohérence d'ensemble des équilibres de biens et services.

Les règles de la comptabilité privée exigent, au contraire, que les opérations sur stocks soient enregistrées à leur coût historique. Les sorties de stocks sont alors évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré ou selon le principe « premier entré - premier sorti » (FIFO), mais non à leur coût de remplacement ⁽²⁾. En comptabilité privée les plus-values sur stock n'influencent donc les profits des entreprises que si, et au moment où, elles sont réalisées à l'occasion de ventes. Les agrégats de la comptabilité nationale sont obtenus par correction des comptes des entreprises du montant de l'appréciation des stocks. Cette correction semble si naturelle que la série retraçant l'appréciation sur stocks n'est pas publiée dans les comptes annuels de l'INSEE ⁽³⁾.

Pourtant cette divergence entre comptabilité nationale et comptabilité privée relative à la mesure des résultats de l'activité des entreprises pose un problème dont l'importance est bien résumée par ce commentaire de Simon Kuznets, qui fut à l'origine de la comptabilité nationale américaine :

« La procédure de correction des effets des variations de la valeur des stocks... conduit à s'interroger sur les concepts mêmes de revenu national. L'introduction de ces corrections implique que notre mesure du revenu national, et plus particulièrement de l'épargne des sociétés, ou de leurs profits et de leurs pertes..., diffère de ce que le secteur des sociétés dans son ensemble considère comme ses profits ou pertes nets, c'est-à-dire de sa contribution au revenu net produit... ; nous nous privons certainement d'un aspect important de la mesure du revenu national en la faisant s'écarter de l'idée qu'ont de leur revenu ceux qui le perçoivent. Car la mesure de ce que les consommateurs ou les entrepreneurs considèrent comme leur revenu net fournit une explication, au moins partielle, de leur comportement

(2) Il existe quelques exceptions pour certaines professions et pour certaines activités qui autorisent celles-ci à constituer des provisions pour réévaluation de stocks ou à comptabiliser les sorties de stocks au coût de remplacement. Mais ces exceptions restent marginales par rapport au champ d'application du principe général.

(3) La discussion des résultats du secteur des entreprises industrielles qui est publiée chaque année dans *Economie et Statistique* fournit un exemple révélateur de l'attitude qui prévaut à l'égard de l'appréciation sur variations de stocks. Les comptes analysés n'en permettent ni l'évaluation ni, par conséquent, la déduction, ce que les auteurs semblent considérer comme une faiblesse de l'analyse dont ils sont enclins à s'excuser (Camus et Muller, 1983, p. 18). Dans un article plus récent, Muller discute brièvement l'importance quantitative de l'appréciation, sans toutefois apporter de réponse à la question qu'il pose lui-même : « *Faut-il pour mieux apprécier la capacité bénéficiaire ou la rentabilité des entreprises, éliminer de la variation de stocks la totalité des effets de prix, et n'y laisser subsister que la contrepartie des mouvements en quantités physiques ?* ». (Muller 1984, p. 18.)

en tant que consommateurs ou entrepreneurs. Un accroissement du profit net d'une entreprise, même s'il ne reflète que la réévaluation des stocks discutée plus haut, n'en constitue pas moins une réalité dans la mesure où il se peut qu'il encourage l'entreprise à poursuivre son expansion ou à adopter une politique plus généreuse de distribution de dividendes.» (Kuznets, 1937, pp. 154-155, notre traduction.)

Pour ces raisons il semble préférable de fonder l'analyse du comportement des entreprises sur des données qu'elles saisissent directement et qui incluent l'appréciation des stocks, plutôt que sur la perception de grandeurs abstraites. Et pourtant le rôle de l'appréciation des stocks, dont l'importance a été largement perçue lors de l'accélération de l'inflation au début des années soixante-dix, a été ignoré même dans les études portant sur les corrections des effets de l'inflation, qui connaissent actuellement un regain d'intérêt⁽⁴⁾ ou dans celles portant sur l'évolution des profits des sociétés⁽⁵⁾.

Je me propose de mettre en évidence dans cet article les conséquences de la prise en considération de l'appréciation des stocks dans l'évaluation de la part des profits dans la valeur ajoutée et dans celle du ratio d'autofinancement des entreprises. Je montrerai ensuite que l'interprétation des relations entre ces variables varie selon la procédure utilisée. Pour distinguer entre les séries qui, sensées mesurer un même concept, diffèrent dans leur traitement de l'évaluation des variations de stock, la terminologie suivante a été adoptée : les séries qui excluent l'appréciation sont appelées « conventionnelles », celles qui l'incluent « alternatives ».

Une définition et quelques implications

La variation totale de la valeur des stocks au cours d'une période, l'année par exemple, peut être définie comme la somme de deux composantes : la première mesure l'augmentation physique des stocks évaluée aux prix moyens de la période (t), la seconde l'augmentation de valeur du stock hérité de la période précédente (t-1) (encadré 1). C'est cette seconde composante qui est qualifiée d'*appréciation sur stocks*. Elle représente pour l'entreprise la variation du coût de remplacement de ses stocks de produits intermédiaires, de produits semi-finis et finis hérités de la période précédente. Dans le cas par exemple d'un concessionnaire automobile qui pendant la période t aurait vendu la totalité de son stock existant à la fin de l'année t-1 et l'aurait reconstitué à l'identique, mais à un coût plus élevé, la variation de la valeur du stock sera égale à son appréciation, tandis que par hypothèse la valeur de la variation physique du stock sera nulle.

(4) Ainsi Hibbert (1983) ne mentionne-t-il pas l'appréciation sur variations de stocks dans sa procédure, par ailleurs exhaustive, de correction des effets de l'inflation sur les comptes sectoriels de revenu et de patrimoine. L'article de Godley et Coutts (1984) constitue, à cet égard, une importante exception.

(5) Maarek (1984), par exemple, fonde son analyse sur des données dont on a déduit l'appréciation des stocks, sans même le mentionner.

Par rapport aux données fournies par les comptes nationaux, l'inclusion de l'appréciation conduit généralement à réviser à la hausse tant le revenu des sociétés que la formation de stocks, l'appréciation n'étant négative que lorsque le coût d'acquisition des stocks décroît. Sur le graphique 1, les deux séries annuelles de formation des stocks du secteur sociétés sont confrontées sur la période 1960-1982 : la mesure incluant l'appréciation est en trait plein, celle l'excluant en pointillés. Il apparaît clairement que cette inclusion modifie considérablement le profil temporel de la formation de stocks, surtout, comme on pouvait s'y attendre, à partir du milieu des années soixante-dix. De 1974 à 1982, la part de l'appréciation dans la variation totale de la valeur des stocks est tous les ans supérieure à 50 %. En 1975 et en 1981, années d'inflation particulièrement rapide, elle en représente la quasi-totalité. Comme le montre le graphique 2, la corrélation entre l'appréciation et l'inflation (évaluée, dans toute cette étude, par la hausse du déflateur du PIB), est très étroite (avec un coefficient significatif de 0,68⁽⁶⁾). La croissance légèrement plus forte de la série d'appréciation est due à l'augmentation en volume des stocks.

Définitions

ΔVS représente la variation totale de la valeur des stocks, ΔSV , la valeur de leur variation en volume et SA l'appréciation sur variations de stocks. S_t est le volume des stocks à la date t , et C_t , leur coût moyen d'acquisition pendant la période t .

$$\Delta VS_t = C_t \cdot S_t - C_{t-1} \cdot S_{t-1}$$

Ce qui peut aussi s'écrire :

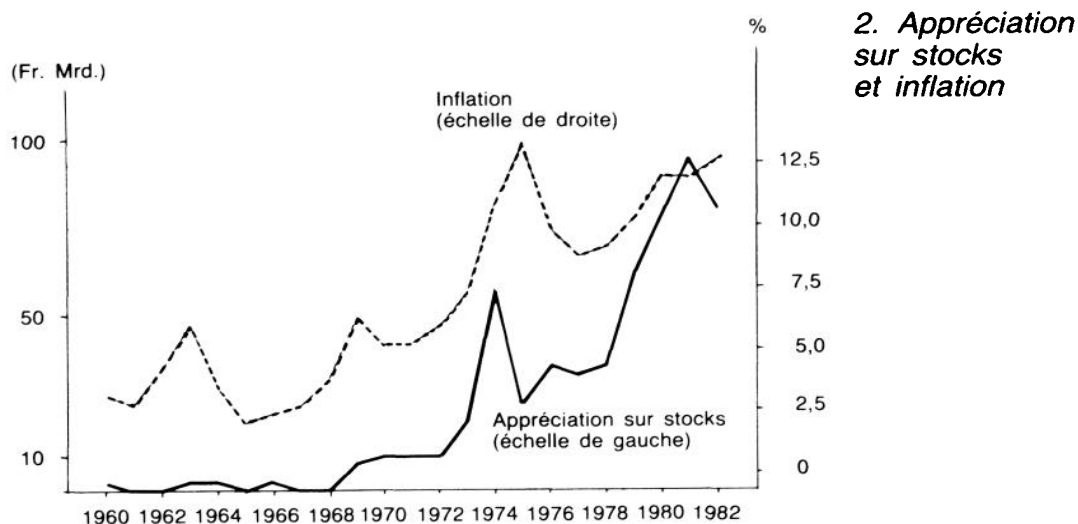
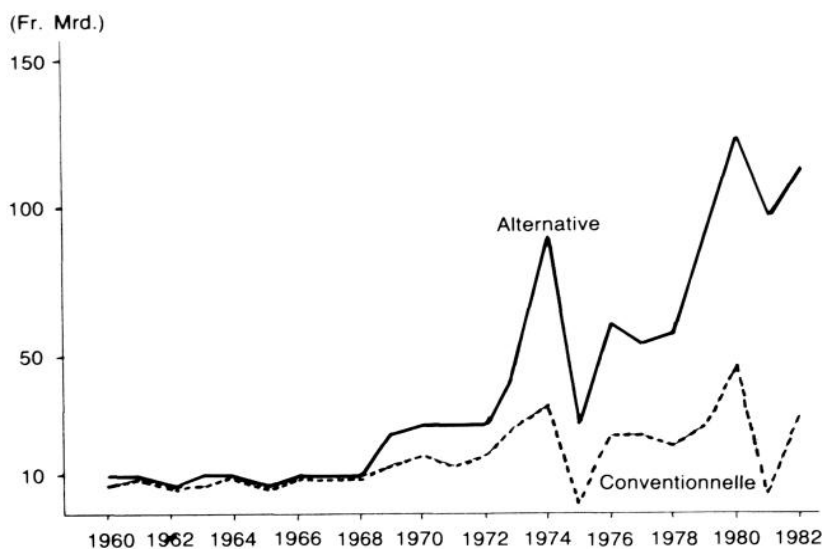
$$\Delta VS_t = C_t (S_t - S_{t-1}) + (C_t - C_{t-1}) S_{t-1}$$

Le premier terme de cette expression mesure la valeur de la variation en volume des stocks, le second l'appréciation sur stocks (SA_t). Seul le premier terme de cette expression, $\Delta SV_t = C_t (S_t - S_{t-1})$ est pris en compte dans les agrégats de la comptabilité nationale.

Pour une description et une discussion de ces concepts, cf. INSEE, 1976, pp. 107-109.

Exclure l'appréciation des comptes du secteur entreprises peut conduire à des distorsions importantes dans l'interprétation de la position financière de ce secteur. La *part* des profits dans la valeur ajoutée des sociétés est, à l'évidence, moins élevée quand un même montant positif — l'appréciation — est soustrait de ces deux grandeurs. Une telle méthode d'évaluation engendre nécessairement une corrélation négative entre le taux d'inflation et la part des profits, en l'absence de toute modification des comportements de production et de détermination des prix pratiqués par les entreprises.

(6) Sauf indication contraire, le terme « significatif », employé à propos des coefficients de corrélation, se réfère ici au seuil de 1 %. Cette corrélation n'est pas parfaite parce que l'indice des prix qui s'applique aux stocks n'évolue pas de façon identique au déflateur du PIB et que les stocks augmentent en volume.



En effet on peut démontrer (encadré 2) que, même lorsque les entreprises fixent leurs prix en appliquant un taux de marge constant à leurs coûts de production, la part des profits ne sera constante que si son calcul inclut l'appréciation. En période d'accélération de l'inflation la mesure « conventionnelle » de la part des profits décroîtra en dépit de la constance du taux de marge. A l'inverse un ralentissement de l'inflation avec un taux de marge constant aura pour effet de gonfler la mesure « conventionnelle » de la part des profits. Seule la mesure « alternative » demeurera invariante.

De même que la relation entre inflation et part des profits, le ratio d'autofinancement du secteur des sociétés (rapport de l'épargne des sociétés à leur formation brute de capital) peut être affecté par l'exclusion de l'appréciation ; or ce ratio est souvent utilisé comme indicateur de la « santé » financière des entreprises. Ici encore il est clair que la prise en compte d'une appréciation positive dans le calcul du ratio d'autofinancement ne peut qu'augmenter sa valeur, dans la mesure du moins où les entreprises financent une partie de leurs dépenses en capital par recours à l'endettement, c'est-à-dire tant que le ratio est inférieur à 1. En cas d'exclusion une accélération de l'inflation conduira, à elle seule, à un déclin progressif du ratio d'autofinancement, et inversement.

Appréciation sur stocks et part des profits dans les recettes

Cette démonstration n'a pas pour but de fournir une représentation « réaliste » du comportement des entreprises en matière de fixation de prix ; elle ne vise qu'à mettre clairement en évidence les conséquences du traitement de « l'appréciation » sur l'évolution des profits dans le cadre d'un modèle très simple de fixation des prix, par application d'un taux de marge constant.

Le coût historique (HC) du produit vendu au cours d'un exercice comptable t est défini par la différence entre le coût total de production (TC) de la période et la valeur de la production stockée (ΔVS), soit :

$$HC_t = TC_t - \Delta VS_t$$

Si l'entreprise détermine son prix en appliquant un taux de marge constant (π) au coût historique de la production de l'exercice, les recettes (R_t) sont données par la formule :

$$R_t = (1 + \pi) HC_t$$

Les profits (PR) sont définis par la différence entre les recettes et le coût historique de la production.

$$PR_t = R_t + \Delta VS_t - TC_t$$

Ils incluent ainsi la totalité de la valeur de la variation des stocks y compris l'appréciation.

Par définition, ils représentent une fraction constante du coût historique,

$$PR_t = \pi \cdot HC_t,$$

de sorte que la part des profits dans les recettes peut s'écrire :

$$\frac{PR_t}{R_t} = \frac{\pi \cdot HC_t}{(1 + \pi) HC_t}$$

ou encore

$$\frac{PR_t}{R_t} = \frac{\pi}{(1 + \pi)}$$

Le même résultat aurait été atteint si les entreprises déterminaient leur prix sur la base du coût total de production. Ainsi la part des profits est-elle précisément fonction du taux de marge ; si ce taux est constant, la part des profits le sera également. Pourtant ceci n'est vrai que si la mesure des profits inclut l'appréciation (SA) ; l'exclure des profits conduirait, en effet, à l'expression :

$$\frac{PR_t - SA_t}{R_t} = \frac{\pi}{1 + \pi} - \frac{SA_t}{R_t}$$

Si la part des consommations intermédiaires dans le chiffre d'affaires des entreprises est constante, ces résultats s'appliquent aussi à la part des profits dans la valeur ajoutée.

Cet effet sur le ratio d'autofinancement fournit en outre une indication indirecte sur la nature de la liaison entre appréciation et situation financière des entreprises. Bien que cela ne soit généralement pas perçu, le fait de déduire un même montant d'appréciation de l'évaluation de la formation de stocks et des profits, revient à faire implicitement l'hypothèse que les variations de la valeur des stocks qui ne sont dues qu'à un changement de leur coût d'acquisition sont financées exclusivement par les profits. Pourtant le financement des fonds de roulement des entreprises a toujours été l'une des principales activités du système bancaire, du moins dans les pays industrialisés ; rien ne permet de penser que les banques aient limité cette activité de financement à la valeur des variations du volume des stocks. Même si la proportion dans laquelle les fonds de roulement sont financés par emprunt varie suivant les pays et les époques, cette pratique est si répandue que l'on peut mettre en doute l'hypothèse du financement exclusif de l'appréciation des stocks par les profits.

Mesures de la part des profits dans la valeur ajoutée

La mesure « conventionnelle » de la part des profits dans la valeur ajoutée brute (en pointillés sur le graphique 3) fait apparaître une baisse importante — près de 2 % — après 1974, puis une nouvelle baisse de 1 % après 1980. La mesure « alternative » incluant l'appréciation (en trait plein sur le même graphique) présente un profil temporel complètement différent : les années 1969 à 1974 y apparaissent comme des épisodes exceptionnels entre deux périodes de relative stabilité. Le caractère atypique de ces années est encore plus évident sur le graphique 4 où la mesure « alternative » de la part des profits est représentée en déviations par rapport à la moyenne de l'ensemble de la période : toutes les observations de la période « normale » (de 1960 à 1968 et de 1975 à 1982), sauf la première, sont contenues dans une bande de 10 % au-dessous de la moyenne ; elles sont toutes assez proches de la moyenne « normale », 27,6 %. En outre, comme le laissait prévoir la discussion précédente, la mesure « conventionnelle » est fortement corrélée négativement avec le taux d'inflation — le coefficient étant de 0,73 est significatif — alors que la corrélation n'est pas significativement différente de zéro dans le cas de la mesure « alternative ».

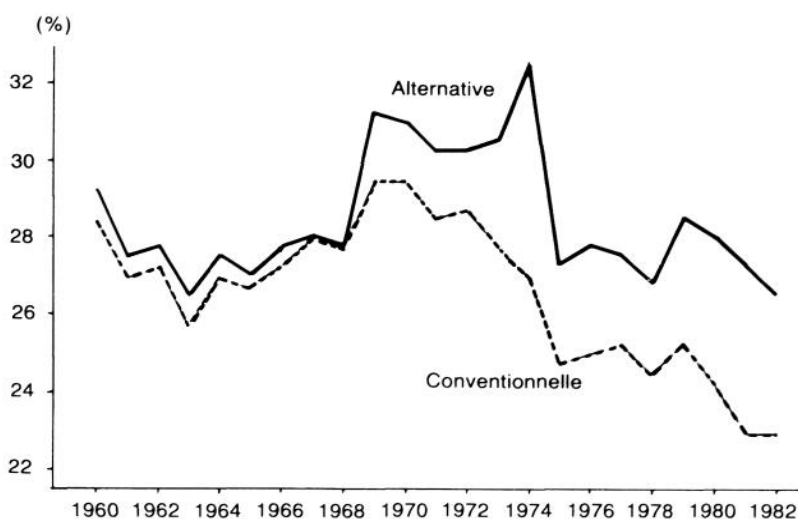
1. Corrélation entre composantes de la valeur ajoutée Mesures « conventionnelles » et « alternatives »

Coefficients de corrélation entre	Mesure conventionnelle	Mesure alternative
Part des profits et part des salaires	- 0,67 *	- 0,33
Part des profits et part des prélèvements obligatoires ..	- 0,49	- 0,79 *
Part des salaires et part des prélèvements obligatoires ..	- 0,32	- 0,32

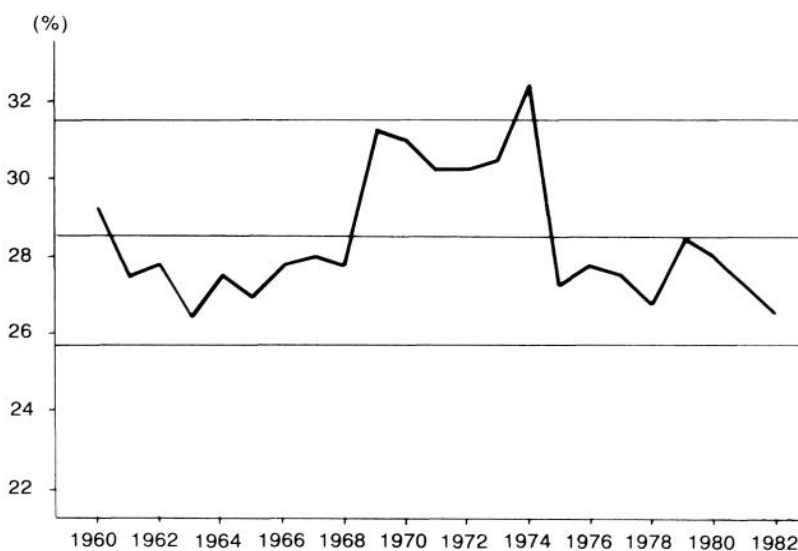
* : Significatif au seuil de 1 %

Sources : voir appendice période 1960-1982.

3. Deux mesures de la part des profits



4. Mesure alternative avec des bandes de 10 %



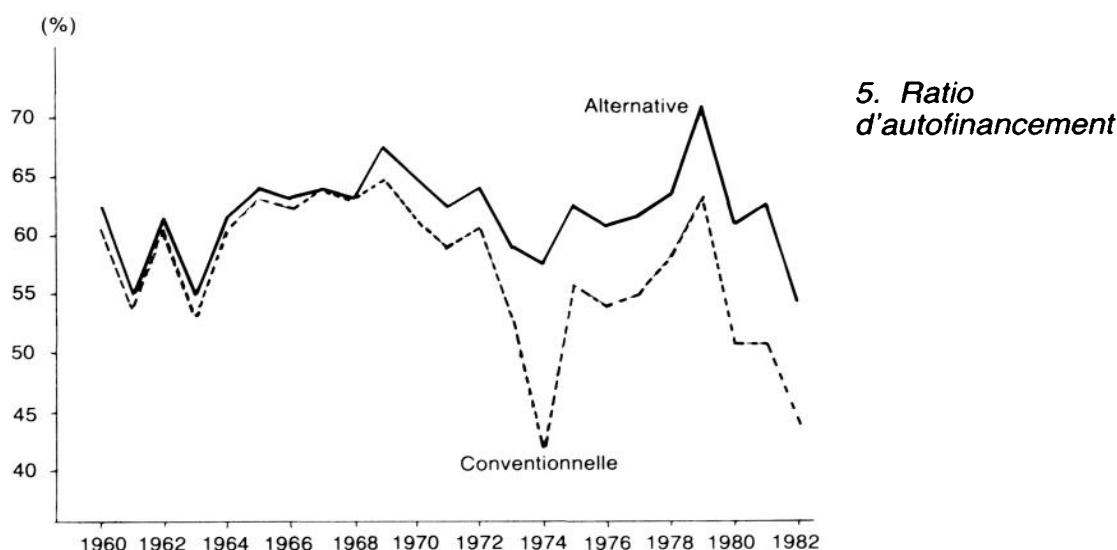
Mais des différences encore plus importantes sans doute apparaissent lorsqu'on étudie la corrélation de ces deux mesures avec les autres composantes de la valeur ajoutée brute. Afin de simplifier l'analyse, on a divisé la valeur ajoutée en trois composantes : les profits, les salaires et les prélèvements obligatoires nets sur les sociétés (7). Les coefficients de corrélation entre ces composantes sont donnés dans le tableau 1. Ils diffèrent nettement selon les mesures utilisées. Le choix des définitions a alors des conséquences importantes sur l'interprétation de ces relations. Ainsi selon l'évaluation « conventionnelle » une corrélation fortement négative et significative apparaît entre la part des salaires et celle des profits, corrélation qui n'est plus significative avec les mesures « alternatives ». Dans ce cas, en revanche, c'est entre la part des profits et celle des prélèvements obligatoires nets qu'existe une corrélation négative significative. En première

(7) On trouvera dans l'appendice des définitions précises de ces composantes. On notera toutefois que la part patronale des charges sociales a été incluse dans la part des prélèvements obligatoires nets ; au cours de la période étudiée les modifications des taux de contribution ont été la principale source des variations de celles-ci.

analyse celle-ci semble due à l'évolution presque exactement symétrique de ces deux composantes de 1969 à 1974, la baisse de la part des prélèvements résultant essentiellement de la réduction de la part des impôts sur la production, nets des subventions, dans la valeur ajoutée ⁽⁸⁾.

Mesures de l'autofinancement

Le secteur des sociétés ayant toujours été emprunteur net et l'appréciation des stocks positive sur toute la période étudiée, il n'est guère surprenant que la mesure « alternative » du ratio d'autofinancement soit systématiquement supérieure à la mesure « conventionnelle ». La première est en moyenne sur la période 1960-1982 plus élevée de cinq points que la seconde, ce qui représente presque 10 % de la valeur du ratio. Elle est en outre moins variable que la mesure « conventionnelle » (représentée en pointillés sur le graphique 5), dont le coefficient de variation est approximativement double. Cette plus forte variabilité semble due pour une bonne part aux variations du taux d'inflation, la mesure « conventionnelle » étant significativement corrélée avec la hausse du niveau général des prix, alors que la mesure « alternative » ne l'est pas.



Même si l'inflation ne semble pas affecter les mesures « alternatives » de la part des profits et du ratio d'autofinancement, elle a pourtant une influence sur certaines variables financières du secteur des sociétés. Il existe en effet des corrélations entre l'inflation et les mesures « alternatives » de deux autres ratios : la part des bénéfices non distribués dans la valeur ajoutée et celle de la formation brute de capital.

La corrélation entre la part des bénéfices non distribués et le taux d'inflation semble être la conséquence de la liaison étroite qui existe entre ce dernier et les paiements d'intérêts et de dividendes du secteur des sociétés. Ces paiements ont semble-t-il augmenté au même rythme que

(8) Cette analyse des corrélations n'implique a priori aucune relation de causalité entre ces variables.

l'inflation, alors que la part des profits est restée relativement stable. Il s'en suit logiquement une diminution de la part des bénéfices non distribués.

En raison aussi de l'invariance du ratio d'autofinancement l'inflation a pour effet de réduire, mais légèrement, la mesure « alternative » de la part de la formation brute de capital dans la valeur ajoutée. En effet le ratio d'autofinancement (A) peut être défini comme le produit de la part des bénéfices non distribués (PRN) par l'inverse du ratio de la formation brute de capital (FBC) à la valeur ajoutée (VA).

$$A = \frac{\text{PRN}}{\text{VA}} \cdot \frac{\text{VA}}{\text{FBC}}$$

Si le taux d'autofinancement est relativement stable, la baisse de la part des profits non distribués dans la valeur ajoutée du fait de l'inflation s'accompagne d'une baisse du ratio $\frac{\text{FBC}}{\text{VA}}$.

Conclusion

Le traitement approprié de l'appréciation sur variations de stocks dépend essentiellement du problème que l'on étudie. S'il s'agit de mesurer la croissance économique réelle d'une économie pendant une période, l'optique de la comptabilité nationale est tout à fait satisfaisante. Mais dès lors que l'on s'interroge sur le comportement des entreprises en matière de prix ou de financement, les règles de la comptabilité privée semblent fournir une base de raisonnement plus solide.

Comme je l'ai montré, l'interprétation des évolutions de la part des profits et du ratio d'autofinancement en France au cours des deux dernières décennies varie sensiblement avec le choix des définitions. Notamment en période de ralentissement de l'inflation — comme en France en 1983, et probablement en 1984 — « les mesures conventionnelles » de la part des profits et du ratio d'autofinancement auront tendance à augmenter. Mais cette augmentation a-t-elle une réalité si elle ne trouve aucun écho dans les comptes des entreprises ? Peut-on penser qu'elle affectera le comportement des entrepreneurs ? Ce problème de mesure a donc aussi, bien évidemment, des implications pour le choix des politiques macroéconomiques.

Appendice

Définition des données et sources

La majeure partie des séries utilisées dans cette étude provient des comptes nationaux révisés pour la période 1959-1970 (Beudaert, Lori et Sérurier, 1978) et des comptes nationaux annuels de 1978 (INSEE, 1979) et de 1982 (INSEE, 1983). Les comptes les plus récents, ceux de 1983, n'ont pas été retenus parce que les dernières données disponibles pour l'appréciation sur variations de stocks sont celles de 1982. Les séries d'appréciation, difficiles à trouver, sont fournies ci-dessous.

Les calculs de cet article utilisent une méthode relativement inhabituelle dans leur traitement du résidu statistique entre l'optique de revenu et l'optique de dépenses dans les comptes du secteur entreprises. Pour évaluer ce résidu sur la période 1960-1970, les données de Bourdan et Sok (1983) ont été utilisées parce que celles fournies par les comptes nationaux révisés de cette période ne comportent pas de série de déficit financier du secteur entreprises. Ce résidu est alors imputé en partie aux profits, en partie à la formation de stocks (généralement ces deux postes sont les moins bien évalués) ; de cette façon, le résidu n'apparaît plus dans les séries utilisées ici. Ce traitement du résidu n'affecte en rien les principales conclusions de cet article.

Les principaux postes comptables dont il est fait usage dans cette étude sont définis par leur code alphanumérique SECN (Système Elargi de Comptabilité Nationale), pour le secteur « Sociétés et Quasi-Sociétés » (Secteur S10 du SECN) :

Valeur ajoutée brute : $N1 + SAP - 0,5 (NO)$

Profits : $N2 + SAP - 0,5 (NO)$

Salaires : R101

Prélèvements obligatoires nets : $N1 - N2 - R101$

Formation brute de capital : $P41 + P42 + P71 + R72 + R79 + SAP + 0,5 NO$

Bénéfices non distribués : $P41 + P42 + P71 + P72 + R72 + R79 + SAP + 0,5 NO + N6$

Déficit : $- (N6)$

Paiements nets d'intérêts et dividendes : Nets ($R41 + R44 + R46$)

où SAP représente l'appréciation sur variations de stocks dont la série est donnée ci-après :

L'appréciation annuelle des stocks dans le secteur des sociétés

(millions de F)

1960	1 335	1972	9 832
1961	1 050	1973	20 747
1962	1 185	1974	56 322
1963	2 018	1975	26 126
1964	1 263	1976	34 856
1965	756	1977	32 231
1966	1 568	1978	34 432
1967	473	1979	61 294
1968	414	1980	77 035
1969	7 065	1981	94 304
1970	8 768	1982	81 154
1971	10 756		

Références bibliographiques

- BEUDAERT, LORI et SÉRURIER (1978), *Rétropolation des comptes nationaux dans le nouveau système de comptabilité nationale française, séries 1959-1970* (Paris, INSEE), Les Collections de l'INSEE, séries C, nos 67-68.
- BOURDAN et SOK (1983), *Tableaux des opérations financières et endettement des entreprises par secteur, 1959-1976* (Paris, Economica), Collections « Modèles et macro-économie appliquée », série « Travaux du GAMA », n° 5.
- CAMUS et MULLER (1983), « Les comptes des sociétés industrielles en 1981 », *Economie et Statistique*, n° 152, février.
- GODLEY et COUTTS (1984), « Inflation Accounting of Whole Economic Systems ; Towards a Richer Foundation for the Macro-economic Theory of the Determination and Distribution of Real Income and Wealth » (Cambridge, Department of Applied Economics, mimeo).
- HIBBERT (1983), *Measuring the Effects of Inflation on Income, Saving and Wealth* (Paris, OECD).
- INSEE (1976), *Système élargi de comptabilité nationale* (Paris, INSEE), Les Collections de l'INSEE, séries C, nos 44-45.
- INSEE (1979), *Rapport sur les comptes de la nation, 1978* (Paris, INSEE), Les Collections de l'INSEE, séries C, nos 72-73.
- INSEE (1983), *Rapport sur les comptes de la nation, 1982* (Paris, INSEE), Les Collections de l'INSEE, séries C, nos 108-109.
- KUZNETS (1937), « Changing Inventory Valuations and their Effect on Business Savings and on National Income Produced », in NBER, *Studies in Income and Wealth, Volume 1* (NBER, New York), pp. 145-172.
- MAAREK (1984), « Le partage de la valeur ajoutée dans l'économie française : une analyse rétrospective 1970-1982 », *Revue de l'IPECODE*, n° 4, février.
- MULLER (1974), « La dégradation des comptes des entreprises industrielles depuis le premier choc pétrolier », *Economie et Statistique*, n° 165, avril.